

**Lieu de formation au permis et formations**

**2 roues (AM Scooter, A1, A2, A) & remorques (BE, B96) :**

Les exercices aux cours théoriques du code de la route, au leçons, aux cours collectifs, aux rendez-vous pédagogiques, aux évaluations, aux séances de conduite et pour l'examen pratique : aurons lieux, ainsi que les débuts et fins de séances, à l'agence « Glazik Conduite (coordonnées en pied de page) », en libre accès (dans la limite légale autorisée de personnes, hors ordre de limitation), aux heures d'ouverture de l'agence et selon les heures habituelles de rendez-vous, également afin de prendre et déposer le véhicule, ou, pour la formation pratique, de tout autre endroit préalablement défini, avec une adresse précise et une heure précise, dans la logique de la vie privée de l'élève, qui peut-être son domicile, son établissement scolaire, son travail, ou tout autre endroit justifié par lui-même en tant que majeur ou ses parents ou son responsable légal pour les mineurs, le temps de trajet restant alors à l'enseignant afin de faire le chemin jusqu'à l'agence sera décompté du temps effectif de conduite prévu pour l'élève.

La piste d'entraînement est située : centre des mines – 29510 Bric, à 10 minutes en automobile, l'usage de celle-ci est libre pour nos enseignants étant la seule auto école à s'en servir, L'amplitude horaire de la piste est de 8h00 à 19h30 du lundi au samedi, et celle-ci ne possède pas d'algéco, mais les toilettes et des boissons chaudes sont disponibles à l'école de conduite avant et après les cours qui sont d'une durée de 1h30 à 2h00.

Toutes les séances et rendez-vous doivent être annulés au préalable 2 jours à l'avance.



Ne pas jeter sur la voie publique  
Suivez nous Sur nos pages



**Glazik Conduite**  
Agrément n° E0602964920  
1ter rue du Général de Gaulle  
29510 Bric

Email : [glazikconduite@gmail.com](mailto:glazikconduite@gmail.com)  
Tél : 02.98.57.73.25  
Portable : 06.20.51.02.60  
auto-ecole-quimper.com

Les lundi, mercredi, vendredi : 15h30 - 19h30  
Mardi : 14h30 - 18h30  
Jeudi : Fermé  
Samedi : 09h - 12h30 / 14h - 16h30

**Formation AM (scooter 50cm3)  
à partir de 14ans**

**Forfait de 8 heures - 250 €**  
- Les frais d'inscription  
+ 1h de cours de code  
+ 1h de RDV avec le responsable légal (si mineurs)  
+ 1h de maniabilité & 5h de conduite (plateau & circulation)  
- heure de conduite supplémentaire ..... 47 €

**Mode de règlement, lors de l'inscription :**

- Paiement comptant à l'inscription.

**Pièces à fournir (au format PDF par mail) :**

- 1 copie couleur de la carte d'identité (recto verso)
- 1 photo d'identité (de préférence Epho numérique avec signature)
- 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture de gaz, eaux, électricité, téléphone, ou une feuille d'impôts),  
si le justificatif n'est pas au même nom :  
& une attestation manuscrite d'hébergement,  
& une copie de la carte d'identité de la personne citée sur le justificatif de domicile ,
- 1 copie des permis déjà obtenus
- 1 copie de de l'ASSR2 (pour les moins de 21ans)
- 1 copie de la JDC ou une attestation de situations vis à vis du service national (pour les 17-24ans)

Notre auto-école est agréé par « l'ADFM » & « LA MUTUELLE DES MOTARDS ».

Un cyclomoteur est caractérisé par une cylindrée inférieure ou égale à 50cm3, 4KW pour les cyclomoteurs électriques, et une vitesse maximale égal à 45km/h.

Il faut avoir obtenu l'attestation scolaire de sécurité routière l'ASSR, de niveau 1 ou 2 ou l'ASR pour suivre une formation pratique de 8h au moins assurée par une auto-école.

A l'issue de la formation, l'établissement agréé vous délivrera une attestation de formation. vous devez ensuite déclarer cette nouvelle mention sur le site de l'ANTS pour faire apparaître celle-ci.

Tarif valable 6 mois, jusqu'au 01/07/2021

**Le Cap Horn**  
Agrément n° E0602964910  
10 Rue de Pont l'Abbé  
29000 Quimper

Email : [autoecoleducaphorn@gmail.com](mailto:autoecoleducaphorn@gmail.com)  
Tél : 02.98.53.70.90  
Portable : 06.07.54.90.29  
auto-ecole-quimper.com

Du lundi au mercredi : 09h00 - 12h00  
Jeudi : Fermé  
Vendredi : 09h00 - 12h00  
Samedi : Fermé

**Programme et déroulement de la formation au permis « AM Scooter 50cm3 », âgé minimum de 14 ans :**

**L'évaluation de départ**

L'évaluation de départ est obligatoire avant la signature de tout contrat de formation. Cette séance d'entretien, d'observations et d'exercices dure entre 30 et 50min.

**Objectif de l'évaluation :**

- Permet de savoir qu'elles sont vos motivations, vos prérequis en matière de connaissances (du véhicule et psychomotrices) et l'expérience que vous avez déjà acquises,
- Permet de prévoir la durée de la formation, le prévisionnel des heures de conduite nécessaire ainsi que sa proposition chiffrée.

**Le moyen utilisé :**

- L'évaluation est effectuée en véhicule correspondant à la formation, à l'aide d'un formulaire papier.

**Déroulement**

Elle comprend 5 séquences théoriques et pratiques au cours desquelles vous allez travailler sur des connaissances et des compétences avec l'aide de votre enseignant de la conduite et de la sécurité routière. si vous êtes mineurs, au moins l'un de vos parents ou votre représentant légal et présent lors de la dernière séquence de la formation, la séquence numéro 5.

La durée de la formation à la conduite des séquences 2 à 5 est de 6h au moins. Tout dépassement de la durée totale de 8h minimum requiert l'accord express de l'élève, de l'un de ses parents au moins ou de son représentant légal, s'il est mineur.

- Vous devez renseigner le questionnaire préalable à la formation figurant dans ce livret.
- Vous devez être en possession de votre livret pendant toute la durée de votre formation.
- Vous devez être en possession des équipements réglementaires.

La formation pratique est constituée de 3 phases,  
**Séquence 1**, échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite, durée 30 minutes,  
**Séquence 2**, formation à la conduite hors circulation, durée minimale 1h,  
**Séquence 3**, code de la route, durée 30 minutes,  
**Séquence 4**, formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique, durée minimale 3h,  
**Séquence 5**, sensibilisation aux risques, durée minimale 1h.

Avec le permis AM option cyclo, on peut, Conduire un cyclomoteur à 2 ou 3 roues dont la cylindrée est limitée à 50 cm3 et à la vitesse de 45 km/h.

**Programme de formation préparatoire,**  
votre formation à la conduite d'un cyclomoteur et d'une durée totale de 8h au moins. elle comprend 5 séquences théoriques et pratiques au cours desquelles vous allez travailler sur des connaissances et des compétences avec l'aide de votre enseignant de la conduite et de la sécurité routière. si vous êtes mineurs, au moins l'un de vos parents ou votre représentant légal est présent lors de la dernière séquence de la formation, séquence 5.

**Séquence 1**, échange sur les représentations individuelles autour de la conduite, durée 30 minutes, Signalisation, Règles de circulation, Expression échanges sur les grandes thématiques de la sécurité routière, Vitesse, Consommation d'alcool ou d'autres produits, Utilisation des distracteurs, et échange sur l'influence du comportement des autres usagers de la route sur son propre comportement de conducteur.

**Séquence 2**, formation à la conduite hors circulation, durée minimale 1h, les équipements obligatoires pour la conduite d'un cyclomoteur, leur rôle. La connaissance des principaux organes du véhicule, les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité. La maîtrise technique du véhicule Hors circulation, La position de conduite, avec les bras, le dos, les pieds et les mains, Réglage du ou des rétroviseurs, Maintien de l'équilibre et de la stabilité en ligne droite, exercice sans et avec passager, Exercices de ralentissement, freinage et immobilisation du véhicule, Tourner à droite et à gauche, réalisation de virages et de demi-tours, avec l'importance du regard, Manoeuvre de freinage et d'évitement.

**Séquence 3**, code de la route, durée 30 minutes, La signalisation verticale et horizontale, connaître la signalisation et comprendre son rôle, Les règles de circulation, connaître les principales règles et comprendre leur rôle, Positionnement du véhicule sur la chaussée en ligne droite, virage et changement de direction, Franchissement des intersections et régimes de priorité.

**Séquence 4**, formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique, durée minimale 3h, Démarrer qu'il soit déjà ou non dans la circulation, S'insérer en sécurité dans la circulation, Prendre en compte la vitesse des autres véhicules et s'assurer d'être bien vu, Ralentir et immobiliser le cyclomoteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation et pour la quitter. Freinage et maintien de la stabilité, arrêts et départs en circulation, comme un feu ou un stop, Ralentir pour quitter la circulation et s'arrêter, S'arrêter et stationner avec un cyclomoteur, Recherchez les indices utiles, signalisation, clignotant, trajectoire, regard des autres usagers. adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et

des situations rencontrées, autres usager, configuration des lieux, visibilité. Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérale et longitudinale en toutes circonstances, Négocier un virage, adopter une trajectoire sécurisée, Choisir la position sur la chaussée, en ligne droite, en virage, en situation de croisement ou de dépassement en tenant compte de la signalisation verticale et horizontale, marquage au sol, voie réservée. en intégrant les particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds, gabarits et angle mort. Détecter et identifier le type d'intersection, évaluer la visibilité, adapter sa vitesse, respecter les règles relatives aux ordres de passage, s'arrêter le cas échéant, et repartir, dégagez une intersection, changer de direction, observer et analyser l'environnement, avertir de son intention, se placer, tenir compte des particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds, adapter sa vitesse, respecter les règles de priorité, dégagez une intersection.

**Séquence 5**, sensibilisation au risque, durée minimale 1h. Cette séquence a lieu en présence de l'un au moins des parents de l'élève mineur ou de son représentant légal. en fonction des profils identifiés, 4 thématiques, parmi les suivantes sont traitées, Les risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs, et les cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules, Les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement, pollution atmosphérique et pollution sonore. Les produits psychoactifs et la conduite, statistiques, consommation, effets La vitesse et ses conséquences sur la conduite, équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage, la prise en compte des autres usagers vulnérables, piéton, cycliste, motocycliste. L'influence et la pression des pairs sur le comportement du futur conducteur. Observations et conseils de l'enseignant de la conduite et de la sécurité routière, à l'intention de l'élève et de l'un au moins de ses parents ou de son représentant légal, s'il est mineur.

**Glazik Conduite**  
Agrément n° E0602964920  
1ter rue du Général de Gaulle  
29510 Bric

Email : [glazikconduite@gmail.com](mailto:glazikconduite@gmail.com)  
Tél : 02.98.57.73.25  
Portable : 06.20.51.02.60  
auto-ecole-quimper.com

Les lundi, mercredi, vendredi : 15h30 - 19h30  
Mardi : 14h30 - 18h30  
Jeudi : Fermé  
Samedi : 09h - 12h30 / 14h - 16h30

**Le Cap Horn**  
Agrément n° E0602964910  
10 Rue de Pont l'Abbé  
29000 Quimper

Email : [autoecoleducaphorn@gmail.com](mailto:autoecoleducaphorn@gmail.com)  
Tél : 02.98.53.70.90  
Portable : 06.07.54.90.29  
auto-ecole-quimper.com

Du lundi au mercredi : 09h00 - 12h00  
Jeudi : Fermé  
Vendredi : 09h00 - 12h00  
Samedi : Fermé